



inspection académique
Meurthe-et-Moselle



CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

TROISIEME CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

CONCOURS EXTERNE SPECIAL DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES EN LANGUES REGIONALES DES PAYS MOSELLANS

Rapport du jury

Session 2007

Sommaire

Préambule p. 3

Participation et résultats p. 5

Epreuves d'admissibilité

Français p. 8

Mathématiques p. 14

Sciences expérimentales et technologie p. 19

Histoire-géographie p. 21

Epreuves d'admission

Epreuve orale d'entretien p. 27

Domaine de la littérature de jeunesse p. 28

Domaine des arts visuels p. 28

Domaine de la musique p. 31

Langue vivante étrangère p. 33

Education physique et sportive p. 39

PREAMBULE

La session 2007 du concours externe de recrutement de professeurs des écoles, du 3^{ème} concours de recrutement de professeurs des écoles et du concours externe spécial de recrutement de professeurs des écoles chargés d'un enseignement de et en langues régionales des Pays Mosellans dans l'académie de Nancy-Metz, a poursuivi les mises en œuvre des nouvelles modalités d'organisation telles que définies par l'arrêté du 10 mai 2005 (publié au Bulletin Officiel n°21 du 26 mai 2005).

Rappelons brièvement que depuis 2006 les épreuves d'admissibilité du concours externe se composent de trois épreuves écrites : français, mathématiques, histoire-géographie et sciences expérimentales et technologie, cette dernière se déclinant, au choix du candidat, en composante majeure pour l'un des champs disciplinaires et composante mineure pour l'autre. Pour ces trois épreuves, toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire à ce stade du concours.

La nouveauté pour cette année 2007 résidait essentiellement dans les modalités d'inscription et la nécessité de fournir dès l'inscription des documents pré-requis (certification AFPS et document d'attestation de natation). Le souci du jury et du service des examens a été de faire respecter un traitement égal pour l'ensemble des candidats.

Les épreuves d'admission se composent d'une épreuve orale d'entretien complétée d'un exposé dans les domaines des arts visuels ou de la littérature de jeunesse, ou d'une expression musicale ; d'une épreuve orale de langue vivante ; d'une épreuve d'éducation physique et sportive comprenant une prestation physique suivie d'un entretien avec le jury.

Enfin, les candidats peuvent demander à subir une épreuve orale facultative en langue régionale ou en langue vivante étrangère.

Les candidats se reporteront utilement à l'arrêté du 10 mai 2005 pour les modalités spécifiques du 3^{ème} concours et du concours externe spécial, et au site <http://www.education.gouv.fr/siac/siac1/> .

Le jury est constitué, comme les années précédentes, en associant universitaires, membres des corps d'inspection du premier et du second degré, directeurs d'écoles d'application, conseillers pédagogiques du 1^{er} degré, professeurs des écoles maîtres-formateurs, professeurs du second degré. Cette diversité garantit une qualité de correction et d'appréciation sur les prestations des candidats, qui permet un recrutement de bon niveau.

Le présent rapport a, certes, été conçu pour présenter les épreuves de la session 2008, les constats des correcteurs et les résultats des candidats, mais aussi pour donner aux futurs candidats une série de conseils à propos de chaque épreuve. Ces conseils bien simples (savoir lire les sujets, par exemple) et d'autres fois renvoient

aux nécessités d'une préparation sérieuse et organisée, encore trop négligée par nombre de candidats. Ils peuvent aussi contribuer au savoir-être de quelques-uns.

Il convient de souligner la disponibilité et l'engagement professionnel du service des examens et concours de l'inspection académique de Meurthe-et-Moselle pour la qualité remarquable de l'organisation générale du concours, ainsi que les services des trois autres inspections académiques. Que les présidents et les examinateurs des différentes commissions du jury académique soient aussi remerciés pour leur précieuse contribution aux opérations de correction et d'évaluation, et pour leur collaboration à ce rapport qui ne peut que servir les futurs candidats.

La présidente du Jury,

Danièle Cagnat

Participation et résultats

concours 2007	nbre de postes	inscrits	présents	% d'absents
concours externe	383 + 1*	2586	1765	31,75
3ème concours	20	222	156	29,7
langue régionale	1*	9	1	88,8

* poste en langue régionale non attribué reporté sur le concours externe

pour mémoire :

concours 2006	nbre de postes	inscrits	présents	% d'absents
externe	330*	3108	2168	30,25
3ème concours	20	143	99	30,8
langue régionale	1	12	7	41,6

* dont trois à recrutement contractuel

concours 2005	nbre de postes	inscrits	présents	% d'absents
externe	440	3381	2279	32,6
3ème concours	21	41	36	12,2
langue régionale	1	20	6	70

Résultats des épreuves d'admissibilité

Concours 2007	Présents	Nbre d'admissibles	Moyenne du premier admissible	Moyenne du dernier admissible
Externe	1765	805	17,03	9,37
3 ^{ème} concours	156	42	16,18	9,37
Langue régionale	1	0		

Pour mémoire :

Concours 2006	Présents	Nbre d'admissibles	Moyenne du premier admissible	Moyenne du dernier admissible
Externe	2168	699	18,15	11
3 ^{ème} concours	99	37	14,18	8,5
Langue régionale	7	3	11,47	10,17

Concours 2005	Présents	Nbre d'admissibles	Moyenne du premier admissible	Moyenne du dernier admissible
Externe	2279	880	17,12	10,62
3 ^{ème} concours	36	17	11,75	7
Langue régionale	6	2	11,90	8,93

Résultats des épreuves d'admission

Concours 2007	Présents	Nbre d'admis	Moyenne du premier admis	Moyenne du dernier admis	Liste complémentaire
Externe	800	384	17	11,36	226
3 ^{ème} concours	42	20	15,26	11,6	10
Langue régionale	-	-			

Pour mémoire :

Concours 2006	Présents	Nbre d'admis	Moyenne du premier admis	Moyenne du dernier admis	Liste complémentaire
Externe	699	327	17,63	12,5	101
3 ^{ème} concours	37	20	15,35	10,54	-
Langue régionale	3	1	11,22	-	-

Concours 2005	Présents	Nbre d'admis	Moyenne du premier admis	Moyenne du dernier admis	Liste complémentaire
Externe	870	440	17,72	11	69
3 ^{ème} concours	17	17	14,25	9,35	-
Langue régionale	2	1	11,30	-	-

EPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

EPREUVE DE FRANÇAIS

1 - Présentation générale de l'épreuve dans ses différentes composantes

Rappel des textes : « A partir d'un dossier composé de textes et de documents relatifs à l'acquisition et à l'enseignement de la langue française, le candidat

- effectue une synthèse à partir d'une question relative au dossier,
 - traite un thème ayant trait à la grammaire,
 - répond à une question complémentaire sur la mise en situation d'une question d'enseignement d'une ou plusieurs notions abordées dans le dossier.
- La question de synthèse : Elle met en jeu des compétences d'ordre méthodologique et disciplinaire : il s'agit pour les candidats de rendre compte d'une compréhension satisfaisante des textes et d'établir entre eux des liens pertinents et argumentés.

Question posée : « Sans porter d'appréciation personnelle, vous rédigerez une synthèse d'environ trois pages qui rendra compte des textes 1 à 4, en définissant les conditions d'un enseignement efficace de l'orthographe »

Présentation du dossier : le dossier est composé de quatre textes et trois documents. Les écrits proposés sont des textes récents et convergents. Ils développent une réflexion sur l'enseignement de l'orthographe et soulèvent une question importante : comment créer à l'école les conditions d'un enseignement efficace de l'orthographe ?

Le thème était clairement indiqué, la quantité de documents abordable.

Le texte 1 (T1) est un article de D. COGIS tiré de la revue LIDIL. Ce texte s'intéresse au rôle de l'école dans l'acquisition des normes orthographiques. Pour l'auteur, l'origine des erreurs commises par les élèves s'inscrit dans un système élaboré par les élèves eux-mêmes. Si ces conceptions erronées ne sont pas remises en cause par et à l'école, elles se figent définitivement et deviennent alors un véritable problème.

A l'école, il faut donc développer des attitudes positives à l'égard de la réflexion métagraphique, mettre en place des situations qui permettent de travailler l'orthographe comme système linguistique et comme composante de l'activité langagière et enfin amener les élèves à modifier leurs conceptions dans des situations d'interactions. La correction des fautes par le rappel des règles étant un trop faible moyen pour faire évoluer la représentation des élèves et leur compréhension des problèmes, il faut donc un étayage de la pensée créative des élèves et une réflexion sur des situations discursives.

Le texte 2 (T2) intitulé « Dire l'orthographe : quelques dispositifs » in VARGAS C. rappelle que l'orthographe exige un enseignement et un apprentissage.

C'est l'oral qui permet de mettre en évidence le travail cognitif et de comprendre la forme écrite arrêtée. Dire l'orthographe, parler l'orthographe permettent de mieux l'appréhender et de mieux l'intégrer. Il est donc nécessaire de proposer des dispositifs laissant une large place aux verbalisations des élèves.

On doit le texte 3 (T3) à J-C PELLAT et G. TESTE. Après le bref rappel du trajet d'une leçon de structuration, les deux auteurs pointent quatre zones d'ombre qu'il convient de ne pas méconnaître sous peine d'inefficacité pédagogique :

- pour observer efficacement il faut s'être préalablement posé des questions sur le sujet,
- la construction de la règle est souvent trop hâtive,
- la réussite aux exercices effectués dans la foulée de l'apprentissage n'est pas un signe de compréhension et d'assimilation,
- le caractère très décontextualisé des activités de découverte compromet leur mobilisation dans de véritables situations d'écriture.

Le texte 4 est issu de la revue Repères. Il s'interroge sur la pénétration effective des nouvelles approches en orthographe dans le cadre du fonctionnement ordinaire des classes et pose la question essentielle : quelle norme est enseignée à l'école ?

Le constat réalisé met en évidence que les pratiques n'évoluent que lentement, en tout cas à un rythme bien plus lent que celui de la recherche, et que les maîtres éprouvent des difficultés à se positionner entre le pédagogique et le normatif.

Le document A présente la démarche proposée par un ensemble d'activités composé de cinq modules ayant pour objectif d'aboutir au classement d'erreurs.

Le document B est une transcription d'un moment de débat collectif au cycle 3 sur un classement d'erreurs.

Les attentes des correcteurs quant à la question de synthèse

Celle-ci doit répondre à un certain nombre de critères :

- respect des contraintes formelles : plan organisé, pluralité, objectivité et respect de l'argumentation des textes, référencement systématique des idées et principe de reformulation.
- cohérence, compréhension : la cohérence doit transparaître par l'élaboration d'un plan structuré reflétant la compréhension du dossier (introduction rappelant la thématique générale, la référence aux textes, annonce du plan...)

Chaque partie présente un enchaînement structuré, articulé.

Le plan n'est pas une juxtaposition des thèmes, il comporte dans son déroulement une dynamique orientée vers les réponses aux questions posées dans l'introduction.

La note mobilise les idées essentielles des textes, sans contresens.

Les reformulations n'entraînent pas de dérives sémantiques et restent fidèles au contenu des textes.

- La langue doit être maîtrisée (lexique adéquat, orthographe, morphologie et syntaxe respectées, présentation matérielle et écriture correcte).

Dans la thématique présente, le jury s'attendait à ce que les candidats mettent en évidence les éléments suivants :

- ce qui est en jeu dans l'enseignement de l'orthographe, à savoir :
 - o la compréhension du système linguistique et de son organisation (tous les textes),
 - o la réflexion sur l'activité langagière (textes 1 et 2),
 - o l'acculturation à l'écrit tant en production (textes 1 et 3) qu'en lecture (texte 4),
 - o le rapport des élèves à l'écrit et finalement leur rapport au savoir (texte 1).
 - L'apprentissage de l'orthographe se heurte actuellement à différents écueils : représentations sociales de l'orthographe instaurant un rapport normatif au code (T1), représentations erronées des élèves faisant obstacle à l'apprentissage (T1), aspect formel et prescriptif de l'enseignement actuel de l'orthographe (tous les textes), nombreuses difficultés dans la démarche d'apprentissage d'un fait orthographique (T3).
 - La nécessité de modifier les pratiques d'enseignement et de prendre en compte la dimension de l'apprentissage s'impose pour organiser un nouvel enseignement de l'orthographe et favoriser l'apprentissage chez les élèves.
-
- La question de grammaire : cette question, plus technique, exige des connaissances grammaticales liées au programme d'enseignement ; ici la question portait sur les pronoms personnels : nature, fonction et emploi.

Question 1 :

- relever et classer les pronoms personnels selon leur fonction.
- commenter les emplois des pronoms personnels relevés.

Question 2 : commenter les emplois des pronoms personnels relevés.

Les attentes des correcteurs quant à la question de grammaire

Question 1 : le jury s'attendait, d'une part, à ce que les candidats identifient correctement les pronoms personnels et, d'autre part, en indiquent la fonction en faisant mention explicite du terme mis en relation (sujet du verbe x, COI du verbe x...)

Question 2 : il s'agissait de commenter les emplois (anaphorique ou déictique) des pronoms personnels préalablement correctement identifiés dans la transcription de l'échange oral proposé.

- La question complémentaire : cette question relève d'une analyse plus « experte » et exige des candidats :
 - de se projeter dans une situation d'apprentissage (analyse d'une situation, prolongement d'une séquence)
 - de se référer aux programmes, à la place du maître, à la méthodologie mise en place.

Question 1 : en utilisant le document A comme point d'appui, les candidats devaient définir les objectifs visés par l'enseignant à travers le classement d'erreurs proposé.

Question 2 : en se référant aux deux documents proposés, il s'agissait ici de caractériser le rôle de l'enseignant dans la conduite du classement collectif.

Question 3 : les candidats devaient évaluer la conformité de la situation d'orthographe proposée aux programmes actuels et sa pertinence au regard des arguments avancés dans les différents textes du dossier.

Les attentes des correcteurs quant à la question complémentaire

Question 1 : si l'objectif principal attendu était bien d'amener les élèves à l'analyse du système orthographique tout en respectant leur démarche d'apprentissage, il convenait toutefois de distinguer également les objectifs opératoires qui en découlaient : conduire les élèves à la construction d'un outil fonctionnel et conceptuel qui permette in fine l'acquisition d'une posture métacognitive et l'appropriation d'un métalangage opératoire.

Question 2 : il s'agissait ici de caractériser le rôle de l'enseignant : favoriser la parole des élèves en veillant à la reformulation et en aidant à la réflexion, relancer le questionnement, favoriser une conduite logique de raisonnement, susciter la confrontation et enrichir les échanges, aider à la recherche des similitudes et différences entre les classements proposés.

Question 3 : le jury aurait apprécié qu'une référence plus explicite et conséquente aux programmes d'enseignement en vigueur soit faite et que la conformité de la situation didactique présentée à ces derniers soit clairement mentionnée. De la même manière, il attendait que les compétences travaillées par les élèves et la référence aux propositions avancées dans les différents textes du dossier soient présentées et discutées par les candidats.

2 - Les constats des correcteurs par rapport aux items ci-dessus

- La note de synthèse (notée sur 8 points)

A quelques exceptions près, les textes proposés pour cette épreuve ont été globalement bien compris par les candidats.

Les correcteurs ont mis en avant les difficultés suivantes :

- un nombre conséquent de candidats ne maîtrise pas les règles de l'exercice (remarque faite par plus de 50% des correcteurs) : reformulation maladroite, confrontation des idées et des textes mal, peu ou pas réalisée, juxtaposition d'idées par le biais de connecteurs formels, quelques contre sens.
- prédominance du plan binaire au détriment d'un développement en trois parties.

- la convergence des textes soumis à l'examen des candidats a eu pour conséquence de rendre plus difficiles voire inexistantes la perception et l'affirmation des enjeux actuels de l'enseignement de l'orthographe.
- Epreuve de grammaire (notée sur 4 points)

Cette question a été massivement échouée par les candidats. Les principales difficultés pointées par les correcteurs sont les suivantes :

- plus de 90% des correcteurs ont mis en avant la méconnaissance flagrante des candidats de la terminologie grammaticale traditionnelle. Certains jurys évoquent des inventaires aberrants et des confusions régulières des pronoms personnels avec les pronoms possessifs, les pronoms démonstratifs et même les déterminants.
- par ailleurs, il apparaît également qu'un nombre important de candidats n'est pas en capacité de différencier fonction, nature et emploi des pronoms personnels.
- il semblerait enfin que la nature même du document (transcription d'un échange oral) servant de support à l'exercice ait posé problème à une large majorité de candidats.

- La question complémentaire (notée sur 8 points)

La réflexion devait amener les candidats à proposer une démarche pour mettre en œuvre un classement d'erreurs au cycle 3, caractériser le rôle de l'enseignant dans la conduite de ce classement et évaluer la conformité de cette situation pédagogique avec les programmes d'enseignement en vigueur.

Deux types de difficultés sont repérés d'une manière récurrente :

- la définition d'objectifs pédagogiques n'est que peu maîtrisée et, en règle générale, les candidats (2/3 d'entre eux) se sont cantonnés à une simple description des tâches effectuées par le maître.
- le rôle de ce dernier n'est que peu abordé et sa position « en retrait » rarement perçue.
- les références aux textes du dossier servant d'appui à l'exercice sont insuffisantes voire inexistantes.
- de la même manière, les références aux programmes d'enseignement sont rares et une méconnaissance au moins partielle de ces derniers transparaît dans un grand nombre de copies.
- de ce fait, les propos restent généralement vagues, généraux et essentiellement descriptifs.
- l'absence de recul critique a amené les candidats les moins assurés à considérer les textes comme purement normatifs.

3 - La notation

Le jury s'est attaché à utiliser toute l'échelle des notes et souligne l'excellente qualité de certaines copies (15 notes comprises entre 17 et 18).

Les textes invitaient à tenir compte à hauteur de 3 points maximum de la qualité orthographique de la production du candidat. Dans l'ensemble, il apparaît que les commissions ont été satisfaites de cette qualité orthographique (à l'exception toutefois de deux d'entre elles).

Quelques données chiffrées

	Concours externe	3^e concours	Concours langue régionale	Totaux	%
Nombre de candidats	2586	222	9	2817	100
Nombre d'absents	820	66	8	894	31,73
Nombre de copies blanches	6	0	0	6	0,21
Nombre de notes éliminatoires	204	39	0	243	8,62

Moyenne générale de l'écrit : **9,14**

Pour mémoire, moyenne générale de l'écrit à la session 2006 : **9,35**.

Le tableau ci-dessous présente les résultats obtenus par les candidats aux différentes parties de l'épreuve.

	Synthèse / 8	Grammaire /4	Question complémentaire / 8	Note globale / 20
Concours externe	4,2	1,62	3,32	9,14
3^e concours	3,87	1,04	2,75	7,65
Langue régionale	3,5	0,25	1,5	5,25

L'élimination de 243 copies (soit 8,62%) est essentiellement due à un traitement superficiel, erroné, partiel voire absent des questions proposées.

Il convient de constater que ces copies font souvent également montre d'une expression mal assurée et d'une orthographe défailante.

Pour la première fois, six candidats (0,21%) ont abandonné en cours d'épreuve et ont rendu copie blanche.

4 - Conseils aux candidats

- **Dans le cadre de la préparation :**

Il est nécessaire de :

- maîtriser les différents aspects de la méthodologie de la synthèse : respect des contraintes formelles, compréhension des textes et recherche pertinente et argumentée des liens, maîtrise de la langue,
- d'avoir une connaissance correcte des programmes d'enseignement pour l'école primaire,
- d'avoir une connaissance assurée des notions grammaticales enseignées à l'école primaire (cf. programme du concours),
- de prendre connaissance des sujets de l'année précédente et de s'essayer aux différents types de questions.

- **Dans le cadre de l'épreuve :**

Il est conseillé de procéder à :

- une lecture attentive des questions posées,
- une délimitation préalable et exacte du champ d'investigation des questions,
- une analyse plus distanciée (prise en compte de l'origine du document, de la date de parution, de l'auteur...) et plus critique des documents proposés,

Il convient également de faire référence :

- à la situation d'apprentissage (rôle des élèves, du maître, situation mise en place, démarches mises en oeuvre)
- aux programmes d'enseignement de l'école élémentaire.

Dans tous les cas, il est primordial de :

- développer un raisonnement cohérent et argumenté,
- proposer un développement structuré au moyen d'un plan réfléchi,
- porter une vigilante attention aux consignes données,
- éviter les détails superflus, les redondances inutiles et les paraphrases,
- s'appuyer sur les ressources existantes,
- s'employer à faire des liens entre les différents documents proposés,
- démontrer sa capacité à adapter des savoirs théoriques et formels à la diversité des élèves et des situations pédagogiques.

EPREUVE DE MATHÉMATIQUES

1 Présentation générale de l'épreuve.

La structure de l'épreuve est nouvelle depuis la session 2006. L'arrêté du 10 mai 2005 la définit ainsi : « *Le candidat doit résoudre trois ou quatre exercices, puis répondre à une ou deux questions complémentaires sur la mise en œuvre en situation d'enseignement d'une ou plusieurs notions abordées dans l'énoncé. L'épreuve est notée sur 20 : 12 points sont attribués à la résolution des exercices et 8 points aux questions complémentaires.* ».

Un programme est précisé pour l'épreuve (Note de service N°2005-083 du 16-5-2005) :

- *Le nombre et les nombres (entiers, décimaux, rationnels, réels) et les relations entre diverses représentations (fractionnaire, décimale, scientifique).*
- *Opérations sur les nombres.*
- *Représentations des relations entre les nombres : égalité, ordre, approximation.*
- *Notions de proportionnalité (fonction linéaire).*
- *Mesures (longueur, masse, durée, vitesse, aire, volume) en relation avec les sciences expérimentales.*
- *Éléments simples de géométrie plane (droite, angles, figures classiques et propriétés principales, symétries, homothéties, rotations) et de géométrie dans l'espace (quelques solides usuels et propriétés principales).*
- *Éléments sur l'utilisation des calculatrices électroniques et d'outils informatiques simples (tableurs).*
- *Représentation et interprétation simple de données (tableaux, diagrammes, graphiques).*

L'épreuve.

Exercice n°1

Cet exercice porte sur les sommes de nombres impairs consécutifs et quelques résultats de divisibilités de telles sommes. La première question introduit le problème avec des exemples. La question 2) permet de généraliser les résultats obtenus et de les démontrer, dans le cas de la somme de trois entiers impairs consécutifs. La troisième question correspond à un problème connexe. La dernière question étend le problème à l'étude de la divisibilité par 5 de sommes d'entiers impairs consécutifs : il s'agit de déterminer le nombre (minimal) d'entiers impairs consécutifs nécessaire pour que leur somme soit toujours divisible par 5.

Un outil important est la division euclidienne. Le langage algébrique peut être très utile pour répondre aux questions. Des justifications étaient attendues, particulièrement pour les questions 2 à 4.

A noter : le tâtonnement peut être accepté dans la question 3) si le candidat explique comment cette méthode permet d'obtenir le résultat en un nombre acceptable d'étapes (par exemple en décrivant un algorithme, analogue à la dichotomie, au balayage,...)

Question complémentaire de l'exercice n°1.

Cette partie étudie une activité liée au partage dans une classe de CP. Les candidats doivent analyser la situation proposée en termes d'objectifs, des procédures que peuvent mettre en œuvre les élèves, des variables qui peuvent influencer les procédures des élèves.

Une procédure élève est à analyser.

Les candidats doivent justifier leurs réponses. Lorsque deux objectifs ou deux compétences sont demandés, il est inutile, voire dangereux, pour le candidat d'en fournir trois ou plus. Le rôle du jury n'est pas de sélectionner les meilleures réponses dans l'ensemble des propositions d'un candidat. Par contre les réponses erronées sont sanctionnées et un candidat peut ainsi n'obtenir aucun point à une question s'il a fourni beaucoup de mauvaises réponses, même si une bonne réponse est présente.

Exercice n°2

Cet exercice analyse une construction géométrique à l'intérieur du carré (réduction du carré).

Il n'est pas demandé de construction. Cet exercice fait appel aux propriétés du parallélogramme, au théorème de Pythagore, au théorème de Thalès. Toutes ces propriétés doivent être signalées. Les hypothèses de tout théorème doivent être énoncées et vérifiées, la conclusion doit être clairement écrite.

Exercice n°3

Cet exercice illustre les relations entre volume et mesures des côtés d'un parallélépipède rectangle. Il est l'occasion de traiter des questions portant sur des valeurs approchées, des accroissements (pourcentages), l'arithmétique (côtés de mesures entières en centimètres).

La dernière question porte sur la construction de patrons d'un parallélépipède rectangle quelconque.

Les compétences exigées des candidats sont la capacité à fournir l'expression littérale d'un calcul (avant application numérique), à donner une expression approchée (avec précision imposée), à mettre en œuvre une démarche algorithmique (question 3), la capacité à dessiner des patrons d'un parallélépipède (non cubique).

Question complémentaire de l'exercice n°3.

Cette partie permet d'analyser une situation qui amène les élèves à structurer leurs connaissances et leur langage dans le domaine des solides. Une autre situation s'intéresse plus particulièrement aux patrons du cube.

Une liste de compétences visées par l'activité liée aux patrons du cube était demandée. Le candidat était aidé par la liste exhaustive des compétences liées aux solides dans un extrait des documents d'application pour le cycle 3, fournie en annexe. Les candidats devaient justifier leur réponse.

2 Le contenu des copies

Remarques générales

- Le sujet révèle des lacunes inacceptables des candidats dans des compétences mathématiques développées en cycle 3. Ainsi, lorsqu'il est demandé le reste d'une division par 6, il est surprenant de voir des réponses telles que « 0,5 » (au lieu de 3), « division exacte » (avec virgule !) ou « pas de reste » (plutôt que reste 0). Des lacunes sont également constatées dans le calcul de volumes de parallélépipèdes rectangles ou les patrons de tels solides. Questions *a priori* faciles, premières questions d'exercices introductives de questions plus difficiles.

- Beaucoup de candidats ne lisent pas complètement ou ne comprennent tout simplement pas les questions (pourtant sans ambiguïtés), ce qui les amène à donner des réponses sans intérêt. Certains analysent deux annexes alors qu'une seule, clairement précisée, est demandée. Alors que sont demandés des éléments de situation qui peuvent avoir une influence sur les procédures, des candidats fournissent des procédures.

Est analysée ci-dessous la qualité des réponses généralement fournies

Exercice n°1

- Comme signalé en remarque générale, beaucoup de candidats ne maîtrisent pas le sens de la division avec reste (division euclidienne)

- Beaucoup de difficultés à généraliser un résultat constaté sur 3 exemples. Des candidats considèrent même que 3 exemples tiennent lieu de justification.

- L'énoncé de la question 4) est très peu compris par les candidats. Question très peu traitée.

Question complémentaire de l'exercice n°1.

- Abordée par presque tous les candidats. Assez bien réussie.

- Question 2 : Alors que sont demandés des éléments de situation qui peuvent avoir une influence sur les procédures, des candidats fournissent des procédures.

- Question 5 : l'intérêt du nombre 5 est peu pris en compte.

Exercice n°2

- Exercice très peu traité, hormis la première question.
- Question 1) Les justifications sont souvent incomplètes telles que « les côtés opposés sont égaux ».
- Beaucoup de candidats *lisent* des résultats (corrects) sur la figure mais ne les démontrent pas.
- Démonstrations mal maîtrisées.
- Question 3a) Des candidats justifient ainsi : « (EM) est médiane de (EFG) , (BM) est médiane de (BFG) donc E, M, B sont alignés ».
- question 3b) Des procédures de description de constructions des milieux des côtés des carrés, ne débouchant pas sur le carré PQRS.

- Erreur grossière $\left(\frac{a}{2}\right)^2 = \frac{a^2}{2}$.

- Des non-simplifications de formules $\sqrt{\left(\frac{a}{2}\right)^2 + a^2}$ (quand ce n'est pas simplifié en $\frac{a}{2} + a$)

- la place du symbole racine est parfois incertaine (peu lisible), par exemple le nombre 4 dans $\sqrt{\frac{5a^2}{4}}$ est-il dans la racine ou non ?.

Exercice n°3

- Question 2 le calcul littéral pose problème. Des candidats utilisent les valeurs arrondies précédemment (2a) pour obtenir le résultat 2b) ce qui amène un résultat approché, alors que la valeur (exacte, puisque rien n'est précisé) est attendue.
- Question 3 Très peu traitée. Peu de démarches organisées permettant d'obtenir toutes les solutions.
- Question 4 Assez bien réussie mais : des patrons de parallélépipède présentent des bases carrées (problème de lecture de l'énoncé ?), possèdent 5 ou 7 faces, sont impossibles (parallélépipède non constructible). Les deux patrons ne mènent parfois pas au même parallélépipède (dimensions différentes). Des erreurs de codage des côtés ont été constatées.

Question complémentaire de l'exercice n°3.

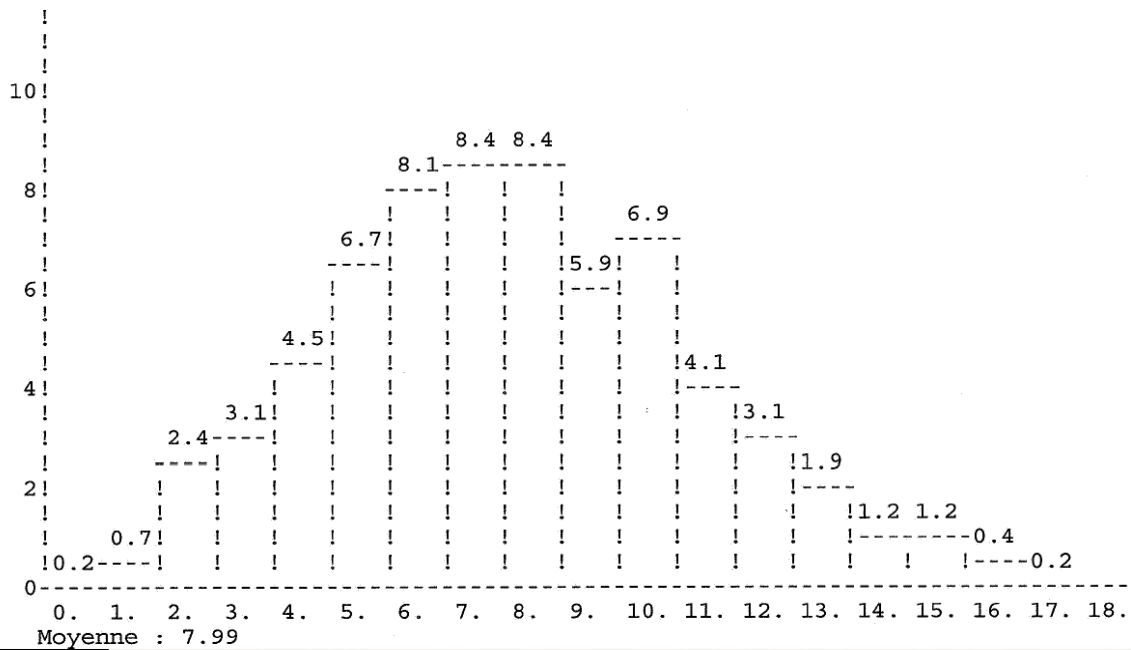
- Abordée par presque tous les candidats. Assez bien traitée, mais souvent propos trop général.
- Deux annexes (3 et 4) sont analysées simultanément, alors qu'une seule est demandée.
- Question 2a) Le document annexe 5 n'est pas toujours utilisé (et même manifestement non lu), d'autres compétences sont mentionnées (fausses).

3 Les notes

Concours externe, session 2007

Nombre de candidats présents	Nombre de candidats éliminés	Moyenne de l'épreuve	Note la plus basse	Note la plus haute
1745	285	7,99	0	17,75

La moyenne des copies est très inférieure à celles des concours précédents (10,08 en 2006, 9,9 en 2005). Le nombre de notes éliminatoires (285 éliminés, soit 16,3%) est le double de celui de l'année 2006 (142).

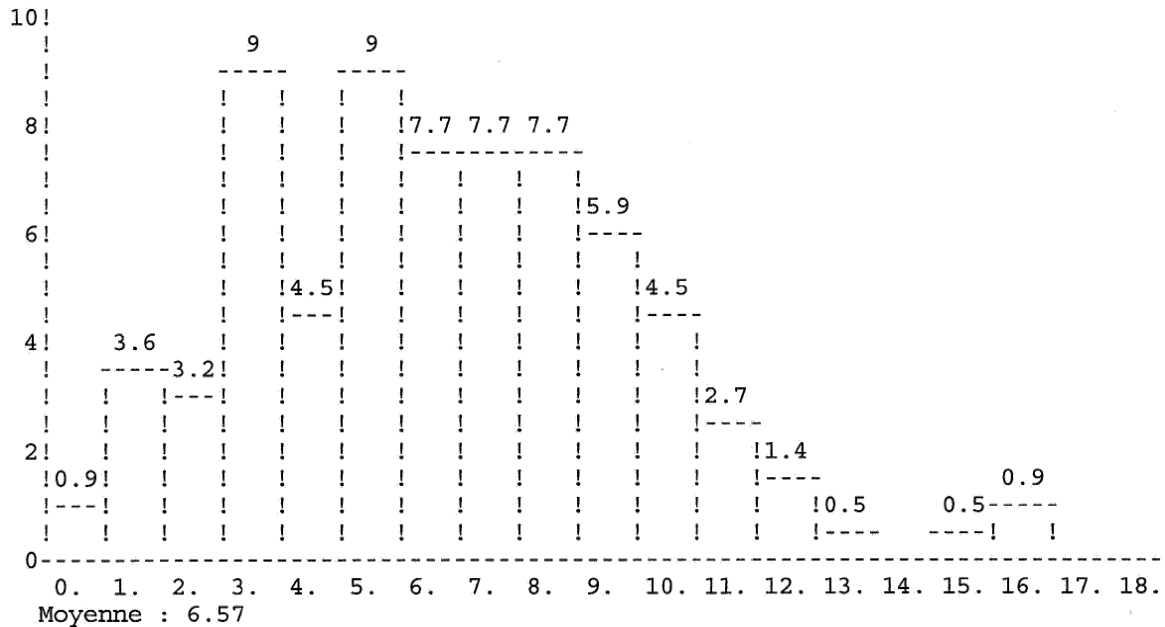


(En ordonnées, les fréquences portent sur le nombre d'inscrits)

Troisième concours, session 2007

Nombre de candidats présents	Nombre de candidats éliminés	Moyenne de l'épreuve	Note la plus basse	Note la plus haute
155	47	6,57	0,75	16,5

La moyenne des copies est très inférieure à celles du concours 2006 (8,28 avec 15 éliminés pour 99 présents).



(En ordonnées, les fréquences portent sur le nombre d'inscrits)

Concours spécial « langues régionales », session 2007

Nombre de candidats présents	Nombre de candidats éliminés	Moyenne de l'épreuve	Note la plus basse	Note la plus haute
1	0	5,75		

4 Conseils aux candidats

Exigence mathématique, rigueur et qualité orthographique

« L'épreuve permet de mettre en évidence chez le candidat, d'une part, la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la qualité du raisonnement logique, ainsi que l'aptitude à utiliser les outils mathématiques, à interpréter des résultats dans les domaines numérique et géométrique et à formuler avec rigueur sa pensée par différents modes d'expression et de représentation, d'autre part, la connaissance des objectifs, des programmes et des principaux documents d'accompagnement de l'enseignement des mathématiques à l'école primaire, ainsi qu'une bonne aptitude à les mettre en relation avec la pratique de la classe » (Note du Ministère du 13 mai 2005, commentaires des épreuves des concours externe et concours externe spécial, des second concours interne et second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles)

Un des objectifs de l'épreuve de mathématiques est donc de juger la qualité du raisonnement ainsi que la capacité du candidat à formuler avec rigueur sa pensée. Ainsi le candidat ne doit pas se contenter d'énumérer une liste de résultats (corrects ou non, justifiés ou non) dans l'espoir qu'une partie corresponde aux attentes du jury : les correcteurs n'ont pas pour rôle de sélectionner, à la place du candidat, les bons extraits d'un ensemble d'affirmations. C'est au candidat de convaincre le correcteur par une argumentation structurée et l'utilisation d'un vocabulaire adapté. La qualité de la rédaction est donc ainsi naturellement évaluée dans une copie de mathématiques.

En dehors de ces aspects de qualité du discours argumenté du candidat a été prise en compte la qualité orthographique dans certaines questions où un développement conséquent était attendu : des points pouvaient ne pas être accordés en totalité pour mauvaise qualité orthographique, bien que le discours du candidat soit compréhensible.

Des motifs d'annulation

Ce paragraphe, enfin, est destiné à informer des erreurs qui peuvent se révéler fatales pour le candidat. Il se fonde sur les cas réels relevés dans les copies, cette année ou précédemment.

Les anomalies constatées sont listées ci-dessous :

- Nom apparent ou raturé (en première page ou ailleurs dans la copie).
- Nom ou numéro de candidat figurant sur la feuille destinée à un tracé géométrique, parafes ou signatures sur les feuilles.
- Des noms propres évocateurs utilisés en guise d'exemples.
- Présence de feuilles de brouillon avec ou sans nom du candidat.
- Présence de l'énoncé du sujet, utilisé comme copie et portant un nom ou un numéro de candidat.
- Présence d'un message adressé aux correcteurs.

EPREUVE DE SCIENCES EXPERIMENTALES ET TECHNOLOGIE

Quelques commentaires sur les résultats de l'épreuve écrite
Durée 3h – Coefficient 2 – Note éliminatoire 5/20

- **Généralités :**
 - Par rapport à l'ensemble des candidats, 1226 ont choisi l'épreuve Sciences et Technologie (43,5 %)
 - Les deux épreuves Histoire Géo /Sciences et Technologie sont imbriquées par le jeu des composantes mineures ou majeures, choisies par les candidats.
- **Quelques chiffres globaux :**

On observe depuis trois sessions, une relative stabilité quantitative de candidats choisissant la composante majeure S & T .

Il n'est pas inutile de souligner qu'à la session 2006, 57% des candidats admis avaient choisi la composante majeure S&T; ce calcul ne prend pas en compte le rattrapage réalisé en cours d'année 2006/2007

Candidats	2003	2004	2005	2006	2007
inscrits	2753	2869	3475	3 263	2 817
ayant choisi l'épreuve de sciences et technologie Composante Majeure	1084 <i>(39% des inscrits)</i>	1184 <i>(41% des inscrits)</i>	1503 <i>(43% des inscrits)</i>	1401 <i>(43% des inscrits)</i>	1 226 <i>(43,5% des inscrits)</i>
Total des admissibles	990	964	891	699 <i>(21,5% des inscrits)</i>	847
Admissibles ayant inscrit l'épreuve de sciences et technologie Composante Majeure	422 <i>(43% des admissibles)</i>	443 <i>(46% des admissibles)</i>	454 <i>(52% des admissibles)</i>	402 <i>(57,5% des admissibles)</i>	410 <i>(48,4 % des admissibles)</i>
admis	457 <i>(46% des admissibles)</i> <i>(17% des inscrits)</i>	483 <i>(46% des admissibles)</i> <i>(15,5% des inscrits)</i>	462 postes <i>(52% des admissibles)</i> <i>(13,3% des inscrits)</i>	330 postes <i>(47% des admissibles)</i> 188 Comp. Majeure ST soit <i>57% des admis</i>	182 <i>(45% des admis)</i>

Pour la session 2007 :

- Diminution significative d'inscrits
 - Par rapport à 2006, moins 446 candidats, soit 13,7%
 - Par rapport à 2005, moins 658 candidats, soit 19%
- 2 817 candidats répartis ainsi :
 - 2 586 externe
 - 222 au 3^{ème} concours
 - 9 en Langue Régionale
- 1 924 se sont présentés
 - 1 767 à l'externe
 - 156 au 3^{ème} concours
 - 1 en LR

soit un taux d'absentéisme de 31,7% contre 33% à la session 2006

- **La composition de l'épreuve :**
 - **composante mineure** : 3 questions portant sur des domaines scientifiques différents : astronomie (expliquez la lunaison), physique (fusion de la glace formée d'eau pure ou d'eau salée), SVT (oviparité, viviparité et ovoviviparité)
 - **composante majeure** : mineure + 2^{ème} partie portant essentiellement sur la respiration, le tabagisme et ses risques

- **Les résultats :**

Session	Composante mineure effectuée par les candidats ayant choisi HG	Composante Majeure effectuée par les candidats ayant choisi Sciences et Technologie		
		1 ^{ère} partie sur 6	2 ^{ème} partie sur 8	Moyenne sur 14
2006	2,55	3,40	4,22	7,66
2007	2,35	3,24	4,28	7,58

- **Constats des membres du jury** l'ensemble de la plage de notation a été utilisé
 - **pour la composante mineure (sur 788 notes)**
 - beaucoup de zéros (3 %)
 - un pourcentage important de notes inférieures à 3 (59%)
 - aucune note à 6
 - la note maxi est de 5,5
 - **pour la composante majeure (sur 617 notes)**
 - l'essentiel des notes se situe entre 7 et 14 (63%)
 - très peu de 14 (0,48%)

- **Constats des membres du jury**
 - **sur les connaissances** : (composante mineure) cette partie est mieux réussie par les candidats ayant opté pour sciences et technologie, mais
 - dans l'ensemble, les correcteurs regrettent le vocabulaire peu précis, non scientifique, peu rigoureux.
 - Les schémas demandés sont mal réalisés, sans légendes ou annotations.
 - Les connaissances sont insuffisamment maîtrisées.
 - On remarque que les questions relatives aux SVT sont mieux formalisées et traitées.
 - **sur la composante majeure:**
 - les candidats ne réussissent pas à élaborer et présenter une progression pédagogique qui énonce clairement les objectifs.
 - La démarche d'investigation n'est pas suffisamment maîtrisée.
 - On déplore l'inaptitude à réaliser une synthèse cohérente et rigoureuse.
 - Les contenus des programmes sont mal connus et donc non maîtrisés et ne permettent pas l'élaboration d'une séquence adaptée aux élèves concernés.
 - Un manque de bon sens et de cohérence est également souligné, ainsi que l'insuffisance de culture scientifique.

Plus généralement : qualité orthographique à la hausse : pas ou très peu de points enlevés sur le maximum possible de 14 points.

EPREUVE D'HISTOIRE GEOGRAPHIE

Rappel des objectifs et modalités de l'épreuve

Les modalités de cette nouvelle épreuve écrite, expérimentée pour la première fois à la session 2006 (dans laquelle l'*Histoire-Géographie* est associée à *Sciences et Technologie* en majeure ou mineure) ont été fixées par l'arrêté du 10 mai 2005 publié dans le B.O.E.N. n°21 du 26 mai 2005.

Cette épreuve écrite, tout comme la précédente épreuve orale, a pour but de « vérifier chez les candidats la maîtrise des fondements disciplinaires, des principales connaissances scientifiques et didactiques ainsi que des objectifs et contenus des programmes, nécessaires pour enseigner à l'école primaire dans le cadre de la polyvalence des enseignants du premier degré. »

L'épreuve, pour ce qui est de l'histoire-géographie, « doit permettre de vérifier chez les candidats :

- 1) la maîtrise des connaissances et des notions nécessaires pour organiser et structurer l'enseignement à l'école primaire
- 2) la capacité à comprendre, analyser et exploiter des documents en faisant preuve d'esprit de synthèse et d'une démarche scientifique
- 3) l'aptitude à construire pour les élèves les démarches et les outils pédagogiques au regard des objectifs et des programmes d'Histoire et Géographie. »

La durée de l'épreuve est de 3 heures, le coefficient = 2 . Le programme de l'épreuve reprend en « points forts » (14 en histoire et 6 en géographie) les programmes actuellement en vigueur dans l'enseignement primaire (cf note de service n° 20 05-083 du 16 mai 2005, BOEN n° 21 du 26 mai 2005) . La connaissance du document d'accompagnement du programme d'histoire-géographie – cycle 3 est par ailleurs indispensable.

L'épreuve se compose de 2 parties :

➤ Lorsque l' histoire-géographie constitue la composante majeure :

- 1) Une question en Histoire et une question en Géographie : 6 points
- 2) Exploitation d'un dossier en Histoire ou en Géographie : 8 points

Ce dossier peut faire appel en tant que de besoin à des connaissances et des compétences issues de l'autre discipline d'enseignement

➤ Lorsque l' histoire-géographie constitue la composante mineure :

Une question de connaissance en Histoire et une question en Géographie : 6 points
Ces questions sont les mêmes que celles de la première partie de la majeure

La première partie de la composante majeure (ou partie unique de la composante mineure) est destinée à évaluer les connaissances des candidats dans le domaine de l'histoire et de la géographie. Les questions appellent des réponses concises, c'est-à-dire la rédaction d'un ou deux paragraphes argumentés. Un croquis, schéma ou organigramme peut constituer partiellement ou totalement la réponse à la question.

La seconde partie de la composante majeure se fonde sur un dossier de documents spécifiques à l'histoire et /ou à la géographie, se rapportant à un point du programme de l'épreuve et susceptibles d'être exploités par des élèves du cycle 3 de l'école primaire.

Il est attendu des candidats :

- La présentation des principaux enjeux scientifiques du sujet en analysant les textes et documents du dossier. La réponse doit être organisée et s'appuyer sur les documents. Il s'agit ainsi pour les candidats de faire la preuve de leurs compétences à analyser des documents de nature diverse, à les critiquer et à en faire une synthèse relative au sujet posé.
- La proposition de quelques pistes d'utilisation de tout ou partie de ce dossier dans une classe de cycle 3, au regard des objectifs et du programme d'histoire et/ou de géographie de ce niveau (définition des objectifs, travail réalisable en classe, résultats attendus).

Cette partie de l'épreuve vise à évaluer la compréhension de ce que sont, à l'école élémentaire, les finalités et objectifs de l'enseignement de l'histoire et de la géographie, prolonge la réflexion scientifique préalable.

- L'indication de liens possibles avec les autres disciplines enseignées à l'école primaire.
- La mise en évidence des objectifs transversaux relevant de la maîtrise de la langue française ou de l'éducation civique que le sujet permet de poursuivre.

Correction de l'épreuve

➤ Attentes et constats

Il ne s'agit pas là de faire un corrigé détaillé mais de mettre l'accent sur des aspects jugés importants pour les futurs candidats.

Chaque partie de l'épreuve de l'histoire-géographie correspond à un point du programme de l'épreuve et fait référence à des éléments du document d'accompagnement d'histoire-géographie du cycle 3 ;

Première partie de la composante majeure ou partie unique de la composante mineure

Encore trop de candidats, surtout ceux ayant choisi l'histoire-géographie en composante mineure, ont sacrifié, par manque de temps, cette partie de l'épreuve. Rappelons que la gestion du temps est capitale pour la réussite de l'épreuve : il paraît judicieux de compter 45' sur le total des 3 heures pour répondre aux deux questions, histoire et géographie .

La lecture attentive du libellé des questions aurait évité bien des hors-sujet ou contresens

La réponse aux questions nécessitait des connaissances de base, une aptitude à la synthèse, la capacité, précieuse pour tout futur enseignant, à aller à l'essentiel .

Comme l'an passé, la précipitation à répondre par manque de temps ne peut excuser des réponses sous forme de texto ou SMS

Histoire : les principales caractéristiques du régime nazi

Le sujet n'appelait pas un traitement chronologique (même si la date de 1933 était indispensable) mais thématique. S'agissant de mentionner les principales caractéristiques du régime (idées et applications), la réponse attendue s'organisait essentiellement autour des notions de racisme, antisémitisme et de celle de totalitarisme, définies avec précision et agencées de manière à montrer *en quoi et comment le régime nazi était raciste, antisémite et totalitaire*. Mais en aucun cas, il ne s'agissait de remplacer l'approche scientifique ou de suppléer des lacunes de connaissance par un développement moralisateur ou l'expression maladroite ou naïve d'une opinion (« que savait-on ? », « cette période restera à jamais dans les esprits », « le nazisme est une organisation bien ficelée »...)

L'antisémitisme du régime a généralement été mieux traité que le totalitarisme par des candidats. Mais le hors-sujet n'a pas été entièrement évité (récit purement chronologique, entre autres).

Les fautes de syntaxe et d'orthographe ont émaillé un plus grand nombre de copies que l'an passé (« harienne », « génocide »...). Des erreurs et contresens graves ont été malheureusement relevés : « contrairement aux idées courantes, ce n'est pas une dictature, car Hitler a été élu démocratiquement », ou surprenantes « les allemands devaient respecter des règles notamment en terme de diététique : ils doivent devenir végétariens et ne pas consommer de viande »...

Géographie : les enjeux de l'euro

Ce sujet a surpris ; il relève cependant à la fois des programmes du premier degré et du concours.

La réponse pouvait certes être organisée autour d'une problématique simple, telle que : « *l'Euroland* entraîne-t-il des facilités nouvelles ou des exigences accrues ? ». Mais ce qui devait avant tout apparaître est la double dimension des enjeux : politique (abandon par les Etats à un élément fondamental de leur souveraineté, la monnaie) ; économique (une monnaie unique favorise les échanges).

Ont été valorisées la mention des aspects symboliques (billets et pièces, symboles de l'Union européenne) et surtout l'évocation de l'euro fort et de sa parité avec le dollar sans oublier la vocation

de cette monnaie à avoir un statut international. La référence aux dates du traité de Maastricht et du passage à l'euro était la bienvenue.

L'aspect économique a été le plus souvent privilégié par les candidats. Les hors-sujet les plus fréquents concernent la construction européenne. Des erreurs et contresens là encore ont été constatés : « l'Union européenne correspond exactement à la zone euro ». Et globalement les réponses n'ont pas été suffisamment argumentées : des faits, dates, pays ou états étant seulement énumérés sans organisation ou argumentation .

A plusieurs reprises, une erreur de raisonnement s'est aussi produite sur le lien entre passage à l'euro et niveau de vie, confondant cause et conséquence.

Deuxième partie de la composante majeure

La colonisation en débat dans la France de la fin du XIXème siècle

- Les enjeux scientifiques

Il convenait pour les candidats de dégager les éléments POUR ou CONTRE la colonisation, en mettant en évidence les différents arguments. Le traitement du sujet devait s'appuyer sur les documents ; il ne s'agissait évidemment pas de proposer un cours sur la colonisation, tentation à laquelle ont succombé bon nombre de candidats : les connaissances même exactes sur l'histoire de la colonisation étaient hors-sujet. Il s'agissait de montrer comment les acteurs de l'époque envisageaient le problème de la colonisation. La période concernée était bien la fin du XIXème siècle , et non la période postérieure à 1918. De même, le sujet ne portait pas sur le débat actuel et le couple *colonisation/décolonisation* .

Faut-il ajouter qu'il fallait aussi éviter tout anachronisme sur la notion de « race » mentionnée par Jules Ferry ?

Les candidats ont trop souvent survalorisé les arguments pour la colonisation à la fin du XIXème siècle par rapport aux arguments contre, obéissant au déséquilibre du nombre des documents présentant le débat.

- Les pistes pédagogiques

Certains documents du dossier pouvaient s'insérer dans une séquence destinée à faire comprendre aux élèves quelques éléments clés du phénomène colonial de la fin du XIX et début du XXème siècle. Mais tous les documents n'étaient pas utilisables : les textes en particulier pouvaient paraître longs et difficiles pour de jeunes élèves même de cycle 3. Etaient les bienvenues : les remarques des candidats concernant la difficulté des textes et les propositions d'accompagnement par des ateliers-lecture ; la sélection de passages précis et l'utilisation d'autres documents pour éclairer les documents proposés : le but étant de percevoir chez les candidats l'aptitude à proposer des documents adaptés. Curieusement, l'image fut peu utilisée ou mal interprétée.

La description trop générale d'activités sans référence explicite aux documents du corpus ou ceux proposés en complément a été sanctionnée ; de même, l'absence de référence à des objectifs précis ainsi que la proposition de mise en œuvre pédagogique sans tenir compte des documents du corpus.

Concernant l'économie même de cette partie d'épreuve, rappelons qu'indépendamment des objectifs notionnels ou de connaissances spécifiques ici facilement repérables, les objectifs méthodologiques peuvent comprendre l'analyse et la compréhension d'un document en histoire, la mise en relation et la comparaison de plusieurs documents en histoire, la mise en œuvre d'une recherche documentaire ; ces objectifs méthodologiques ou de savoir-faire débouchant naturellement sur une situation d'apprentissage. Celle-ci devant éviter deux écueils : être l'objet de la rédaction par le menu d'une préparation d'un temps d'enseignement, ou a contrario se résumer à une simple mention, tel le « travail de groupe » qui paraît, par son seul énoncé, être la panacée pour de nombreux candidats.

Quant aux compétences transversales, induites par cette deuxième partie d'épreuve, en matière d'apprentissage de la langue, il ne s'agissait pas d'en rester de manière factuelle à la trilogie « Parler, lire, écrire » mais de tirer parti des éléments fournis par le sujet.

Des liens pouvaient être bien sûr trouvés avec l'éducation civique appuyés sur des exemples tirés ou prolongeant le dossier : droits de l'homme, francophonie , ...

L'examen des copies et le détail des notations montrent que des progrès ont été certes réalisés mais gagneraient à être consolidés .

➤ Notation

Nombre de candidats inscrits ayant choisi la majeure histoire-géographie 1480 pour le concours externe
106 pour le 3^e concours
4 pour la langue régionale

Nombre de candidats inscrits ayant choisi la mineure histoire-géographie 1106 pour le concours externe
116 pour le 3^e concours
0 pour la langue régionale

Comme les années précédentes, il y eut environ 30 % d'absents / inscrits.
Et, par ailleurs, peu de copies blanches.

Moyennes de l'épreuve

concours externe :	10,12/20	(7,45 /14 majeure hg ; 2,67 /6 mineure sciences)
3 ^e concours :	8,84/20	(6,73/14 majeure hg ; 2,11 /6 mineure sciences)
concours langue régionale:	6,5/20	(3,50 /14 majeure hg ; 3 /6 mineure sciences)

concours externe :	9,86 /20	(2,37 / 6 mineure hg ; 7,70 /14 majeure sciences)
3 ^e concours :	10,45/20	(1,56 / 6 mineure hg ; 8,89 /14 majeure sciences)

La prise en compte de l'orthographe s'est faite de la manière suivante.

En cas d'orthographe particulièrement défectueuse, sur les 3 points pouvant être enlevés prévus pour l'ensemble de l'épreuve, le jury d'histoire-géographie a décidé de les répartir en 2 points pour la majeure et 1 point pour la mineure.

A signaler, un grand nombre de candidats témoignant d'une orthographe défectueuse (souvent associée à des fautes de syntaxe) malheureusement plus nombreux que l'an passé.

Tout l'éventail des notes a été utilisé et on a pu compter, comme en 2006 à l'issue de la correction 20 % de bonnes voire d'excellentes copies en histoire-géographie.

Plus que pour l'an passé, on constate une très grande hétérogénéité des candidats.

Les résultats globaux de la correction des parties de l'épreuve en histoire-géographie sont meilleurs qu'à la précédente session et attestent une préparation ayant bénéficié de la première année d'expérimentation de cette nouvelle épreuve. Mais des progrès restent à faire pour les candidats quant à leur niveau de connaissances. On constate encore de graves lacunes, contresens, méconnaissance chronologique, absence d'organisation des connaissances, absence de problématiques simples. Et la permanence d'une présentation encore strictement énumérative et linéaire des documents du dossier.

La partie pédagogique reste la parente pauvre, même si on peut noter quelques progrès : les pistes pédagogiques sont encore trop souvent limitées à des stéréotypes, à un catalogue appris mécaniquement sans corrélation entre objectifs et exemples liés au sujet ou sont confondus objectifs notionnels et méthodologiques et compétences transversales et liens interdisciplinaires.

Comme en 2006, les bonnes copies continuent à se distinguer par la compréhension des sujets correspondant aux différentes parties de l'épreuve, une utilisation judicieuse de connaissances maîtrisées par rapport au sujet, une capacité de synthèse nourrie par la réflexion et débouchant sur des connaissances organisées autour d'une problématique, que ce soit pour la première partie de la majeure ou la deuxième partie. Une expression écrite satisfaisante.

Il paraît utile ici de rappeler que les correcteurs conformément aux exigences du concours n'attendaient pas des connaissances « pointues » et spécialisées mais utilisées avec bon sens.

La partie pédagogique, globalement faible pour l'ensemble des candidats, dans ces bonnes copies ne s'est pas résumée à un catalogue d'intentions sans référence au sujet : la bonne connaissance des objectifs pédagogiques et compétences présentés dans les programmes du premier degré ainsi que dans les documents d'accompagnement particulièrement du cycle 3 et leur traduction concrète en activités ou situations d'apprentissage réalistes liées au sujet traité ont fait souvent la différence.

Conseils généraux aux futurs candidats

Pour préparer l'épreuve :

- Lire **attentivement** les indications concernant les différentes épreuves du concours et les objectifs du concours
- Connaître et lire attentivement programme, instructions officielles et complément pédagogique
- Veiller à acquérir un niveau de connaissances suffisant. « Le but de cette épreuve d'histoire-géographie est bien de vérifier chez les candidats la maîtrise des connaissances pour enseigner à l'école primaire. Si les thèmes de l'épreuve sont ceux des programmes de l'école primaire, le niveau de connaissances requis est celui des programmes du second degré. » La fréquentation assidue de manuels du second degré est recommandée, en fonction des questions mises au programme de l'épreuve .

La rédaction de fiches de préparation s'avère utile dans la mesure où l'accent est mis sur la mise en relation d'informations et sur les idées maîtresses d'un sujet. L'objectif de ces fiches est de développer l'esprit de synthèse et l'aptitude à aller rapidement à l'essentiel, à hiérarchiser la pensée, à organiser les données autour de problématiques simples : ce qui s'avèrera très utile au moment de l'épreuve, tant dans la mineure (réponses concises) que la majeure (enjeux scientifiques). En un mot apprendre à « donner du sens » et mettre en perspective.

- La révision des repères chronologiques en relation avec le programme ne sont pas à négliger, de même la réactualisation des notions et démarches géographiques qui s'avèrent indispensables.
- Apprendre à faire des croquis, schémas, organigrammes simples mais annotés et légendés, en un mot structurés : conseil général toujours utile à rappeler, même si son application varie selon les sujets.
- Apprendre à analyser, mettre en relation des documents autour d'une problématique, apprendre à les critiquer si besoin est.
- Travailler sur les « pistes pédagogiques » afin d'éviter la simple juxtaposition d'informations ou de données sans lien avec le sujet et les activités possibles.

Au moment de l'épreuve :

- **Gérer le temps de manière rigoureuse**, afin de ne pas sacrifier une partie ou sous-partie de l'épreuve, une des explications du nombre de copies médiocres. Compter 45' pour la mineure et 2h 15 pour la majeure. Comme cela a été mentionné plus haut, sacrifier la mineure en consacrant la quasi totalité du temps de préparation et de rédaction au traitement du dossier d'histoire ou ne traiter seulement qu'une des deux questions qui la composent est un mauvais calcul comme le montrent les résultats détaillés de la notation).

Surtout, prendre le temps de **lire et relire les sujets**, de manière à éviter les contresens ou hors-sujet. Pour citer un membre du jury à l'issue de la correction de la partie histoire-géographie du concours : « La lecture d'un sujet appelle toujours une analyse précise. Les différents termes doivent être définis, les notions ou concepts s'y rattachant identifiés, les bornes chronologiques dans le cas d'un sujet d'histoire posées, voire les personnages clés. L'identification précise des termes du sujet à aborder est incontournable. C'est l'ensemble du questionnement préalable qui permet de poser une problématique ou tout au moins un fil conducteur qui permettra d'articuler les différentes idées de manière ordonnée, dans un souci de démonstration concise ». Cette démarche prépare l'étape suivante :

- Réfléchir suffisamment à l'organisation structurée des connaissances, afin d'éviter une simple énumération. La qualité d'un enseignant du premier degré est d'aller, sans simplification excessive, à l'essentiel et d'apprendre cette démarche aux élèves, tout comme il leur apprend à repérer des informations, à user de sens critique à leur endroit, à les mettre en relation pour aboutir à une réponse argumentée à un sujet donné.
- Bien articuler, pour les pistes pédagogiques, éléments officiels et traduction pratique, discerner ce qui dans le corpus documentaire fourni, ce qui est réalisable avec des élèves de cycle 3 ou pas.

En conclusion, rappelons que **la finalité de cette nouvelle épreuve écrite d'histoire-géographie partagée avec les sciences et la technologie est de contribuer à déceler les qualités nécessaires à de futurs enseignants**. C'est-à-dire, en même temps qu'une maîtrise de savoirs scientifiques - sans laquelle toute construction didactique ou pédagogique serait vide - une capacité d'analyse, une aptitude au questionnement, du bon sens et l'attitude positive par rapport au savoir : ce qui suppose une indispensable et permanente curiosité ; un esprit critique ; une maîtrise de la recherche et de l'exploitation documentaire ; une capacité de synthèse ; un attachement aux valeurs républicaines.

EPREUVES D'ADMISSION

EPREUVE ORALE D'ENTRETIEN

1. Présentation générale de l'épreuve dans ses différentes composantes

a) **Pour le concours externe**, il s'agit d'une épreuve de 50 minutes, qui comporte deux parties à la suite :

- La première consiste en un exposé du candidat à partir d'un dossier fourni par le jury. Cet exposé, qui dure 10 minutes et fait l'objet d'une préparation d'une heure, est suivi d'un entretien de 15 minutes avec le jury.

- La seconde porte sur un domaine choisi par le candidat entre littérature de jeunesse, arts visuels et musique. Elle dure 25 minutes, comporte une prestation ou un exposé du candidat de dix minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury.

La première partie de l'épreuve s'appuie sur un programme. La seconde partie ne comporte pas de programme.

b) **Pour le troisième concours**, l'épreuve d'entretien ne comporte que la première partie, à savoir l'épreuve sur dossier.

2. Épreuve sur dossier

- **Moyenne générale** de la première partie de l'entretien (épreuve sur dossier) : 11,46.

- **Caractéristiques des prestations satisfaisantes**

Les candidats qui ont le mieux réussi parviennent, en respectant le temps imparti, à dégager les idées principales des textes, à les articuler pour aboutir à un questionnement directement lié à l'École. Ils s'expriment aisément dans une langue maîtrisée, précise et souvent illustrent leurs propos d'exemples montrant leur intérêt pour l'enseignement et leur connaissance du système éducatif.

Lors de l'entretien, ces candidats se montrent capables de réfléchir, d'étayer des positions personnelles, mais aussi d'écouter les questions et de faire preuve de qualités relationnelles lors des échanges.

- **Difficultés des candidats**

Les difficultés les plus fréquentes semblent liées à la compréhension même des documents : lecture hâtive, superficielle qui conduit à des contresens mais aussi amène à négliger des éléments essentiels des textes proposés.

Quelques exposés restent fort courts, d'autres utilisent la paraphrase pour combler le temps.

Une langue fautive ou relâchée, une expression malaisée révèlent des difficultés à communiquer.

L'organisation difficilement perceptible du discours ne peut masquer le flou de la pensée ou le manque de connaissances.

Certains candidats se perdent à tenter de découvrir les intentions supposées des examinateurs plutôt que de puiser dans leurs ressources propres pour répondre à la question posée.

D'autres prennent comme modèle des situations de classe, sans prendre suffisamment de distance critique ou font état de formules plaquées sans pouvoir les relier à un auteur, à un ouvrage précis.

Cela dit et d'une manière générale, le jury constate pour la grande majorité des candidats une préparation sérieuse avec une volonté d'ancrage sur le terrain.

- **Conseils aux candidats**

Les candidats, lors de leur préparation, doivent acquérir une bonne connaissance des textes qui régissent l'école primaire, notamment les programmes en vigueur et connaître le cadre de la fonction de professeur des écoles. Il convient de s'intéresser à l'école dans son contexte général, mais également aux évolutions récentes du système éducatif.

Lors de l'exposé ou de l'entretien, les candidats veilleront à utiliser une langue fluide, correcte. Les candidats pourront utilement travailler la clarté, la précision de leur expression et s'attacher à prendre des exemples relevés sur le terrain, dans les écoles maternelles ou élémentaires, en distinguant bien les spécificités des deux niveaux d'enseignement. Enfin, les candidats gagneront à participer aux échanges avec le jury en mobilisant leur sens de l'écoute, leur capacité à réagir et leur dynamisme.

3. Domaine de la littérature de jeunesse

- **Moyenne générale** de l'épreuve option littérature de jeunesse : 11,18.

- **Caractéristiques des prestations satisfaisantes**

Les meilleurs candidats ont su allier une prestation orale de qualité intégrée à une analyse pertinente de l'extrait. Les pistes d'exploitation pédagogiques proposées s'avèrent pertinentes, cohérentes. Par ailleurs, ces candidats font preuve d'une connaissance éclectique de la littérature de jeunesse qu'ils peuvent relier à leur culture littéraire générale. Ils savent aller à l'essentiel et justifient leurs choix personnels.

- **Les difficultés des candidats**

À l'inverse, certains candidats ont bien du mal à expliciter leur choix. Ils n'accèdent au sens du texte ou de l'illustration que difficilement, se fourvoient dans des discours interprétatifs et ont bien du mal à percevoir les difficultés que peuvent rencontrer de jeunes élèves face aux textes choisis. Ces candidats ne parviennent pas à situer correctement la littérature de jeunesse dans le cadre des programmes, dans le cadre du socle commun de connaissances et de compétences.

- **Conseils aux candidats**

Les candidats pourront veiller au choix de l'ouvrage en tenant compte de sa qualité littéraire, de la valeur de son éventuelle illustration, en gardant à l'esprit son intérêt pour l'élève. Ils s'attacheront à fournir aux examinateurs des documents de bonne qualité et à soigner leur lecture à voix haute, à l'adapter au contenu du message du texte.

Les candidats s'assureront de leur parfaite compréhension de l'extrait choisi et étayeront leurs propos sur des connaissances stables, effectives.

Les pistes pédagogiques développées se doivent d'être réalistes, utiles pour les apprentissages.

Il est délicat d'évoquer un auteur que l'on n'a pas lu, pour lequel on ne peut citer un titre...

L'épreuve se prépare déjà en étoffant sa culture littéraire, en fortifiant sa culture en littérature de jeunesse, en somme en lisant pour faire partager son goût de lire.

4. Domaine des arts visuels

Moyenne générale de l'épreuve option arts visuels : 11,35.

Rappel des textes officiels régissant la seconde partie de l'épreuve pour le domaine des arts visuels :

(annexe 1 de l'arrêté du 20 mai 2005)

Cette seconde partie de l'épreuve orale d'entretien consiste en un exposé de 10 minutes, suivi d'un entretien avec le jury de 15 minutes.

- **L'exposé**

« Le candidat apporte tout le matériel nécessaire à sa prestation. (...) La responsabilité de l'utilisation et de la bonne marche du matériel apporté par les candidats leur incombe. Il n'est fourni par les organisateurs du concours que l'accès à un branchement électrique usuel.

Pour les arts visuels, un support de petit format (les DVD sont admis), qui ne donne pas lieu à notation, est apporté par le candidat. Il consiste, soit en une réalisation du candidat en dehors du contexte de l'épreuve, soit en un document visuel de son choix, dans le champ plastique ou les champs photographique ou cinématographique. »

L'exposé prend appui sur le support apporté par le candidat de manière à faire apparaître ses centres d'intérêt et ses connaissances d'ordre artistique et culturel ainsi que ses capacités à les réinvestir dans des situations éducatives.

- **L'entretien avec le jury**

L'entretien permet d'approfondir les points développés par le candidat, afin de vérifier ses connaissances et sa réflexion dans le domaine choisi et son aptitude à les relier à l'enseignement primaire. Le jury présente au candidat un document visuel afin d'élargir l'entretien à un champ différent de celui qui a été choisi pour l'exposé.

- **L'évaluation**

Les attendus de l'épreuve recouvrent trois domaines :

- la connaissance des moyens plastiques et de leur mise en œuvre (lignes, formes, couleurs, matières, dispositifs spatiaux, systèmes de composition...)
- la culture artistique portant sur la pluralité des arts visuels et leur interaction (réflexions sur l'art, repères historiques)
- la capacité à mettre en œuvre sa culture et ses connaissances artistiques au service d'une pratique pédagogique attentive à l'expérience sensible des élèves et ouverte sur leur environnement (la démarche en arts visuels, l'éducation du regard, les étapes du développement graphique du dessin d'enfant)

Les constats et les conseils du Jury

Le document, support de l'exposé

La nature des supports apportés par les candidats était :

- soit une reproduction d'œuvre (63%)
- soit une production personnelle sur un support à 2 dimensions (peinture, dessin, collage, photographie) : 33%
- soit une production personnelle en volume, vidéo ou infographique présentée sur un support CD ou DVD : 7 %
- soit un extrait de film de fiction, d'animation ou de documentaire (1 %)

Cette année, une fois encore, de nombreux candidats (63 %) ont fait le choix d'utiliser comme support à leur exposé des reproductions d'œuvres d'art. Les productions personnelles des candidats étaient des peintures à l'acrylique ou à la gouache, des pastels, des dessins à la mine de plomb, des collages, des techniques mixtes, des photographies, et plus rarement des films d'animation. Quelques candidats ont opté pour la présentation photographiée de leurs travaux en volume (assemblages, modelages, sculptures et installations).

Les candidats ont présenté des supports de qualité, originaux et soignés, en particulier dans le domaine du cinéma d'animation.

Signalons que souvent les documents iconiques étaient tirés d'ouvrages d'art ; or dans certains cas, la qualité des reproductions d'œuvres n'était pas satisfaisante, notamment lorsque les images avaient été téléchargées sur Internet dans une résolution insuffisante. Il est à regretter aussi que certaines reproductions aient été présentées dans des formats réduits (jusqu'au format carte postale) et que certains candidats n'aient pas disposé de plusieurs exemplaires du document présenté (un exemplaire à disposition de chacun des trois membres du jury). Une meilleure prise en compte des conditions matérielles de l'épreuve permet une présentation plus lisible de l'œuvre et favorise l'échange avec les membres du jury.

L'exposé du candidat

Dans l'ensemble, les candidats ont pris connaissance des modalités de cette épreuve. Ils ont cerné l'enjeu et la finalité de l'exposé. Ils veillent à ce qu'il soit en étroite relation avec le support qu'ils ont choisi de présenter. En général, celui-ci fait l'objet d'une analyse conséquente. Puis les candidats s'attachent à établir des liens entre cette analyse et des propositions de réinvestissement éducatif.

Les prestations les plus satisfaisantes sont celles où les candidats sont en mesure de développer une présentation aussi riche qu'argumentée. Ils témoignent en outre d'un intérêt manifeste pour la discipline et font preuve d'une grande ouverture d'esprit. En général, dans un propos clair et cohérent, ils parviennent à articuler leurs connaissances avec des pistes d'exploitation pédagogique, en veillant à proposer une approche personnelle. Ils savent gérer le temps imparti à l'épreuve.

Les insuffisances constatées lors de prestations plus faibles concernent l'analyse d'une œuvre que le candidat a lui-même choisie. On déplore par exemple la rareté des références artistiques et culturelles citées, la méconnaissance d'œuvres d'art majeures, l'absence de références permettant de situer le document support dans un contexte artistique et/ou historique ; toutes ces insuffisances donnent lieu à des exposés très brefs. De même, il est regrettable que les propositions pédagogiques soient stéréotypées, plaquées, ne s'inscrivant pas dans un prolongement cohérent avec la présentation initiale du document.

Les propositions pédagogiques concernent majoritairement une approche par les modes de production (les techniques, les procédés), quelques fois par les notions (espace, mouvement, couleur), exceptionnellement par la motivation ou l'intention (anthropologique, psychologique), rarement par la perception (sociale, esthétique et sémantique).

Il arrive fréquemment que les candidats récitent une fiche emprunt d'un document quelconque. Dans ce cas, les analyses sont rarement synthétiques, et, faute d'une réflexion personnelle, l'argumentation s'avère peu convaincante. Rappelons qu'un exposé de qualité est le fruit d'un travail préparatoire approfondi, en amont, associant recherche documentaire et réflexion personnelle. Ce défaut de maîtrise explique la difficulté qu'éprouvent les candidats à reconsidérer leur proposition pédagogique et à envisager des variantes à celle qu'ils ont conçue.

Certaines présentations s'apparentent à de véritables mises en scène, le travail sur la forme se faisant au détriment du fond. Ainsi, certaines prestations spectaculaires se sont avérées détachées du support, ne reposant sur aucun travail approfondi et proposant des choix arbitraires et sans pertinence pédagogique.

Le jury a constaté que la proposition d'une œuvre d'artiste amène le candidat à une analyse plastique alors qu'une production personnelle le conduit à un discours plus personnel de l'ordre du ressenti. On déplore souvent des liens artificiels avec les références citées. La présentation d'une œuvre personnelle suppose un regard réflexif sur son propre travail et ne dispense pas le candidat d'une recherche de références artistiques pouvant inscrire son œuvre dans un contexte. Ces références devront constituer un ensemble cohérent, justifié, qui pourra donner lieu à une argumentation raisonnée.

Les conseils du jury

Le candidat devrait mener une recherche approfondie autour du sujet qu'il propose (analyse, connaissance de l'artiste, sa démarche, son œuvre, le contexte historique et artistique).

Les références artistiques proposées (dans une séance de classe ou dans l'exposé) doivent être le résultat d'un choix raisonné. Ces références devront produire du sens, illustrer un lien entre les objectifs visés et le propos de l'artiste. Il est inutile de citer des œuvres ou des artistes qui n'auraient qu'un lien ténu, voire artificiel, avec le propos développé. Le candidat veillera à maîtriser toutes les références qu'il aura lui-même spontanément évoquées.

Il faudra également veiller à éviter de proposer un catalogue d'activités. Il serait souhaitable de présenter des pistes réfléchies, ayant un lien entre elles, dans une progression cohérente et donnant l'occasion aux élèves de construire des apprentissages.

L'entretien avec le jury

Ces échanges avec le candidat permettent d'approfondir l'exposé et le jury l'invite quelques fois à éclaircir certains propos. Dans le cadre de la suite de l'entretien, le jury propose au candidat un document visuel relevant d'un champ différent de celui qui a été choisi pour l'exposé. Il permet ainsi d'aider le candidat à reconsidérer son approche ou à étayer sa réflexion. Il est attendu que le candidat soit réactif face au support.

Quand le candidat maîtrise bien son sujet d'exposé (analyse pertinente de l'œuvre, connaissance de l'artiste, sa démarche, son œuvre, le contexte historique et artistique...), il est aisé de prolonger la réflexion, de l'approfondir, ou de la réorienter. Dans ce cas, la proposition du document visuel ne pose pas de problème, permet même d'évaluer et de valoriser ses

connaissances. Mais, lorsque d'emblée le sujet est mal préparé, l'entretien et le support proposé par le jury ne font que confirmer ces manquements.

Les candidats les plus performants sont ceux qui peuvent s'appuyer sur des références solides dans les divers domaines et dans les différents moyens d'expressions plastiques. Forts d'une bonne connaissance des programmes du premier degré et des ressources offertes par les institutions, ils ont fait preuve d'aisance à communiquer lors des échanges avec les membres du jury. Témoignant d'une réelle aptitude au dialogue et d'un sens de l'écoute, ils sont en mesure de développer une argumentation convaincante.

Certains candidats peinent à développer leur propos et ne réagissent aux questions du jury que par des réponses sommaires. Ce moment d'échange révèle chez certains candidats une méconnaissance générale dans le champ des arts visuels. Le jury est en droit d'attendre de la part de candidats choisissant l'option « arts visuels » un intérêt pour les expositions, une fréquentation des institutions culturelles locales et des œuvres qui y sont présentées ou conservées, même si les examinateurs ont conscience de ne pas avoir face à eux des spécialistes éclairés. Ils cherchent toutefois à déceler chez les candidats, un intérêt minimum pour les arts visuels et à mesurer la diversité et l'étendue de leur culture artistique générale.

Les conseils du jury

Il est conseillé au candidat d'être réactif au support présenté par le jury. Il devrait pouvoir être capable de l'analyser rapidement, et de générer un discours cohérent et pertinent. Pour y parvenir, il est conseillé au candidat de s'exercer à observer et à analyser des œuvres diverses et variées. Il serait souhaitable également que le candidat fréquente des expositions, se familiarise avec des œuvres, se tienne informé de l'actualité artistique (au moins au niveau de la région).

La notation

Tous les candidats retenus à l'admission, ayant opté pour le domaine des arts visuels dans le cadre de l'épreuve orale d'entretien, se présentaient au titre du concours externe.

Nombre de candidats interrogés	175
Note la plus faible	01,00
Note la plus élevée	20,00
Moyenne des notes attribuées	11,37
Nombre de notes éliminatoires	9

5. Domaine de la musique

Moyenne générale de l'épreuve option musique : 11,34

Précisions relatives à l'exposé dans le domaine de la musique de la seconde partie de l'épreuve orale d'entretien :

« Le candidat apporte tout le matériel nécessaire à sa prestation. Pour le domaine de la musique, le choix doit se limiter à un instrument qu'il peut transporter, ce qui exclut les pianos ou les instruments qui requièrent un temps de montage, tels que les batteries. Sont également exclus les accompagnateurs et les formations instrumentales ou chorales. La responsabilité de l'utilisation et de la bonne marche du matériel apporté par les candidats leur incombe. Il n'est fourni par les organisateurs du concours que l'accès à un branchement électrique usuel. »

Il est clair que la voix a donc été privilégiée. Les pianistes ont été contraints de jouer sur le matériel mis à disposition et qui a été le suivant :

- un clavier-synthétiseur de 5 octaves au moins
- un appareil de diffusion sonore avec lecteur CD
- un pupitre

Expression musicale et analyse de sa prestation par le candidat :

« L'expression musicale consiste en l'interprétation vocale ou instrumentale d'une œuvre choisie par le candidat (durée de 3 à 5 minutes) suivie d'une brève analyse par celui-ci de sa prestation, pour une durée totale de 10 min. Le candidat doit faire ressortir ses connaissances d'ordre artistique et culturel ainsi que ses capacités à les réinvestir dans des situations éducatives. »

Le candidat « s'exprime musicalement », puis, oralement, fait, d'une part, « ressortir ses connaissances d'ordre artistique et culturel » et d'autre part, explique au jury comment il pourrait les réinvestir en classe. Le point de départ de cet exposé est la pièce interprétée juste avant. Le jury pendant ce temps écoute le candidat. La durée est de 10 minutes.

Précisions relatives à l'entretien avec le jury de la seconde partie de l'épreuve orale d'entretien :

« L'entretien permet d'approfondir les points développés par le candidat, afin de vérifier ses connaissances et sa réflexion dans le domaine choisi et son aptitude à les relier à l'enseignement primaire.

Pour le domaine de la musique, le jury présente au candidat un document sonore afin d'élargir l'entretien à un champ différent de celui qui a été choisi pour l'expression musicale. »

C'est à ce moment que le jury a proposé un sujet élaboré au plan national, sans préparation par le candidat. Ce même jury a indiqué le titre de l'extrait, l'auteur et l'époque. L'entretien a commencé donc après les commentaires du candidat qui ont porté à la fois sur l'extrait entendu et son exploitation pédagogique. Le candidat ou le jury a pu être amené à demander une deuxième audition de cet extrait, la durée de cette partie ne pouvant excéder 15 minutes.

Tous les membres du jury ont été unanimes sur la qualité des extraits proposés.

Seconde partie de l'épreuve orale d'entretien :

« Cette seconde partie permet d'évaluer les capacités d'initiative et de mobilisation du candidat dans le domaine de la musique.

Le jury fait porter l'évaluation sur les points suivants :

1. pour le domaine de la musique, la connaissance et la culture du candidat dans les champs abordés et sa capacité à faire le lien entre ces champs ;
2. pour la séquence d'expression musicale, seront également évalués la justesse de l'intonation, la qualité du phrasé, la précision de la mise en place rythmique et la capacité du candidat à s'engager dans une interprétation personnelle et expressive ;
3. l'intérêt du support présenté ou de l'interprétation comme élément d'une intervention pédagogique et plus généralement l'aptitude du candidat à mettre en relation ses connaissances et sa culture d'ordre artistique avec la pratique de la classe ;
4. la culture artistique générale du candidat en référence aux programmes de l'école primaire et la connaissance des ressources offertes par les institutions et l'environnement artistique et culturel. »

La présence de 2 membres du jury, non « spécialistes » musiciens a permis d'avoir une vision élargie des compétences du candidat tant sur le plan strictement musical que lors de l'entretien sur dossier. Conformément aux textes, le jury n'interrompt pas le candidat, après l'interprétation vocale ou instrumentale. Les commentaires, globalement préparés, et parfois stéréotypés, mériteraient quelques approfondissements.

Il faut attirer l'attention des candidats sur la gestion du temps, l'installation, la préparation des instrumentistes, de leurs partitions ... qui peut rendre très étroite la plage de temps réservée au débat.

EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE

LES RESULTATS

1. Epreuve obligatoire :

	Candidats évalués	Nombre de notes ≥10	Nombre de notes < 10	Moyenne
Concours externe				
Allemand	131	99	32	13,94
Anglais	564	307	257	10,10
Espagnol	65	55	10	13,95
Italien	37	29	8	13,30
Portugais	2	2	-	19,75
Arabe	-	-	-	-
Toutes langues	799			11,21
3^{ème} concours				
Allemand	7	5	2	13,07
Anglais	32	14	18	10,27
Espagnol	1	1	-	10,50
Italien	2	2	-	15,25
Portugais	-	-	-	-
Arabe	-	-	-	-
Toutes langues	42			10,98

2. Epreuve facultative (concours externe) :

	Candidats présents	Nombre de notes ≥10	Nombre de notes < 10	Moyenne
Allemand	28	13	15	10,07
Anglais	61	22	39	08,30
Espagnol	24	19	5	13,60
Italien	14	10	4	13,36
Portugais	-	-	-	-
Arabe	-	-	-	-
Langues régionales	14	12	2	14,96
Toutes langues	141			10,72

3. Concours spécial (Langues régionales des pays mosellans)

	Candidats présents	Nombre de notes ≥10	Nombre de notes < 10	Moyenne
Epreuve écrite	1	1	-	14
Epreuve orale	-	-	-	-

REMARQUES DU JURY

Il est rappelé que la nature de l'épreuve de langues est modifiée depuis la session 2006 :

- *L'épreuve est devenue obligatoire pour une langue au choix du candidat et peut être facultative pour une autre langue.*
- *Les langues possibles sont l'allemand, l'anglais, l'arabe, l'espagnol, l'italien et le portugais.*
- *L'épreuve est orale et elle se déroule intégralement dans la langue étrangère choisie ; le support de l'entretien avec le jury est un texte écrit ; le niveau attendu est le niveau B2 du cadre européen commun de référence en langues quel que soit le statut de l'épreuve (obligatoire ou facultative). On peut consulter le CECRL à l'adresse suivante :*

<http://www.azurlingua.com/adultes/cadreurp.htm>

- **Les critères d'évaluation sont :**
- **l'aptitude à comprendre un texte dans ses grandes lignes ;**
 - **l'aptitude à s'exprimer en situation d'exposé et de dialogue ;**
 - **le niveau linguistique (authenticité / richesse / correction) ;**
 - **les connaissances culturelles.**

Pour plus de détails, on pourra se référer au B.O. n°21 du 26 mai 2005 ou consulter le site

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/21/MENP0501031X.htm>

On trouvera ci-dessous les remarques des différentes commissions d'interrogation. La plupart sont valables quelle que soit la langue. Les futurs candidats auront donc intérêt à lire l'ensemble du rapport.

SOUS-COMMISSION D'ALLEMAND

Beaucoup de candidats se sont présentés à cette session 2007 en étant bien préparés. La plupart semblent avoir pris connaissance des conseils donnés par les commissions à l'issue des épreuves des années précédentes. Le jury constate cependant une grande hétérogénéité dans les prestations, ce qui l'a conduit à utiliser toute la palette des notes. Concernant le niveau linguistique, nous rappelons aux futurs candidats que **le niveau de compétence en langues attendu est le niveau B2 du CECRL**. Certains candidats aux notes exceptionnellement basses en sont malheureusement très éloignés.

La première partie de l'épreuve consiste en un exposé : le candidat doit montrer son aptitude à parler en continu. Il doit pour cela regarder ses interlocuteurs, peut certes s'appuyer sur ses notes, mais doit absolument éviter la simple lecture d'un commentaire rédigé d'avance. A lui d'organiser au mieux son temps de préparation et ses notes : mots clés, éléments surlignés ou représentation schématique de l'exposé... Le candidat dispose de 5 minutes pour cette partie. Même si l'on n'attend pas de lui une compréhension exhaustive du document, il ne doit pas hésiter à en faire un compte rendu détaillé s'il en est capable. En revanche la citation de passages entiers du texte ne peut faire office de commentaire et ne prouve pas la compréhension des passages mentionnés.

La lecture doit être expressive. L'auditeur doit comprendre ce qui est lu simplement en écoutant et sans le support écrit. Pour se préparer à cet exercice, il ne faut pas hésiter à s'enregistrer puis à réécouter sa lecture.

Lors de l'entretien, les premières questions du jury visent souvent à faire préciser tel détail ou rectifier telle inexactitude dans le compte rendu de lecture. **Toutes les questions posées au cours du dialogue sont destinées à aider le candidat et non à le déstabiliser.**

Le jury invite les candidats à s'appuyer sur leurs expériences personnelles de la vie dans les pays germanophones. Quand ils peuvent évoquer facilement ces pays, c'est le plus souvent parce qu'ils y ont effectué des séjours de longueur variable et qu'ils ont pris la peine de rafraîchir leurs souvenirs. **Il faut, durant l'année de préparation, revoir les curiosités et spécificités des régions et villes visitées.** Il est dommage de dire: « C'était au collège, je ne me souviens plus. » On peut déplorer cette année encore le manque de curiosité de certains candidats qui ne connaissent par exemple des villes allemandes de proximité que les grands magasins. Il ne faut pas non plus tomber dans un autre travers : **certain candidats ont tendance à restituer spontanément des connaissances scolaires ou théoriques, ce qui nuit à l'authenticité de l'échange.**

Enfin, durant toute la durée de l'épreuve, y compris la lecture, les candidats doivent être vigilants quant à leur prononciation. On attend d'un futur professeur d'école susceptible d'enseigner l'allemand qu'il soit un bon modèle phonologique. Il convient d'éviter par exemple les confusions entre *ü* et *u*, *a* et *ä*, de différencier les voyelles longues et brèves et de prononcer le *h* uniquement quand c'est nécessaire.

En outre, les candidats auront tout intérêt, lors de leur année de préparation, à voir des films en langue allemande, à lire la presse, à écouter les radios germanophones et à s'informer sur l'actualité des pays de langue allemande.

SOUS-COMMISSION D'ANGLAIS

Lors de l'exposé en expression continue à partir d'un document, plusieurs candidats se sont écartés trop rapidement du thème central, afin, sans doute, de masquer leurs lacunes en compréhension écrite. L'épreuve stipule qu'il s'agit dans un premier temps de présenter le texte dans ses grandes lignes ; il est ensuite possible de donner son opinion et d'ouvrir le sujet. **Il est rappelé aux candidats qu'ils doivent s'être entraînés à regarder les membres du jury, à ne pas lire leurs notes de façon extensive et à s'y référer le moins souvent possible, afin de donner plus d'authenticité et de conviction à leur discours.**

Les candidats ont tendance à angliciser certains mots français ou à juxtaposer des termes anglais et français. Dans une discussion avec un(e) anglophone, le discours deviendrait vite incompréhensible. Par ailleurs, certains candidats demandent du vocabulaire au jury ; or, **dans cette épreuve, il s'agit non seulement de démontrer son aptitude à communiquer, mais aussi de prouver que l'on est capable de retrouver le sens des mots en utilisant des stratégies de contournement et d'inférence.** Enfin, il est impératif de connaître un vocabulaire usuel sur des sujets variés tels que les métiers, l'alimentation, les loisirs, etc.

La phonologie ne doit pas non plus être négligée. Beaucoup trop de mots sont prononcés avec la phonétique allemande. La prononciation du vocabulaire de base sur des sujets familiers doit être connue et maîtrisée. A cet égard, l'exercice de lecture est important. Il est l'occasion pour les candidats de démontrer qu'ils sont capables de décoder et de transmettre à voix haute le passage sélectionné dans un anglais clair et intelligible.

Par ailleurs, la syntaxe et les conjugaisons élémentaires sont souvent ignorées (beaucoup de 'don't be', de 'I'm not go out', de présent à la place du prétérit, de 'must to', de verbes avec infinitif au lieu de -ing, d'accords sujet - verbe incorrects). Le jury a noté également de trop nombreuses confusions entre les pronoms personnels sujet, COD et les adjectifs possessifs ainsi qu'un manque de discernement quant à l'utilisation ou non des déterminants et une incapacité récurrente à faire la différence entre noms de pays et adjectifs de nationalité. Il faut également savoir lire les dates, les chiffres, les adresses Internet, et connaître la monnaie des pays anglo-saxons.

Ces items de base sont fondamentaux car ils concernent le niveau A1 du Cadre européen commun de référence et c'est ce niveau que les futurs maîtres devront viser avec leurs élèves.

Lors de la phase dialoguée de l'épreuve, le jury s'est étonné que de nombreux candidats confondent les questions en *WH* et les questions fermées. Il rappelle que **les réponses doivent être formulées sous forme de phrases complètes et construites** car il s'agit de faire preuve d'une maîtrise suffisante de la langue anglaise.

Enfin, d'une manière générale, il apparaît clairement que les candidats ne s'intéressent que très peu à l'actualité ainsi qu'à la culture anglo-saxonne. Le jury attend un minimum de connaissances géographiques, historiques et culturelles. De nombreux documents sont basés sur des faits économiques et sociologiques ; l'analyse et la discussion deviennent par conséquent vite difficiles sans un minimum de culture générale. Le jury n'attend pas que les candidats récitent par cœur des stéréotypes mais qu'ils démontrent leur ouverture d'esprit et leur connaissance de la culture.

SOUS-COMMISSION D'ESPAGNOL

Le jury d'espagnol s'accorde à dire que le niveau d'ensemble est satisfaisant et s'inscrit dans la lignée des années précédentes. Il a eu le plaisir d'entendre de brillantes prestations à côté d'autres fort médiocres.

Ce que le jury a remarqué :

- A propos de l'exposé : les candidats ont bien su rendre compte des documents proposés mais dorénavant **ils devront s'efforcer de ne pas lire systématiquement leurs notes**. Par ailleurs restituer l'essentiel d'un texte ne signifie pas paraphraser l'auteur.

- A propos de l'entretien : certains candidats éprouvent des difficultés à soutenir une conversation sur des thèmes familiers et/ou de société envisagés au niveau B2 du CECRL.

Le jury estime que les candidats doivent savoir employer :

- du point de vue grammatical :

- le subjonctif présent après : *para que, querer que, es importante que, es necesario que...*
- les accords en genre et en nombre ;
- la conjugaison (les temps, l'emploi de la première et troisième personne du singulier ...)
- *Ser/estar ; tener/haber*;
- les prépositions : *por, para, a, en* ;
- *les nombres (500, 700, 70, 60.....)*.

- du point de vue lexical :

- le vocabulaire de la vie quotidienne (les fruits, les légumes, les couleurs, le nom des repas, l'heure...).

- du point de vue culturel :

- la géographie de l'Espagne (l'organisation administrative et la situation des autonomies...);
- la géographie de l'Amérique Latine (différentiation centre et sud) ;
- les événements essentiels qui ont marqué l'histoire de l'Espagne (guerre civile, dictature, la Transition, la Constitution de 1978...);
- l'actualité espagnole (gouvernement actuel, roi d'Espagne, langues officielles, mode de vie des espagnols ...).

Le jury conseille aux candidats :

- de s'entraîner à une lecture fluide et expressive ;
- de s'efforcer de respecter l'accent tonique ;
- de travailler la phonologie de l'espagnol (*c/z, l/l, r/rr, g/j ...*) ;
- de lire la presse espagnole ;
- de consulter les sites des journaux et des chaînes espagnoles sur Internet ;
- de s'informer sur l'actualité de leur propre pays, de l'Espagne et de l'Amérique Latine.

Conclusion :

Le jury a constaté une augmentation importante du nombre de candidats : 77 pour la session 2006 et 96 pour la session 2007. Ceci dénote un intérêt croissant pour l'épreuve d'espagnol. **Les remarques du rapport 2006 ont été globalement suivies, toutefois les étudiants devront prendre en compte les conseils complémentaires donnés dans ce rapport.** Le jury a apprécié le bon niveau d'ensemble des futurs professeurs des écoles. Il a permis des entretiens en général intéressants grâce à un travail sérieux, organisé et réfléchi, qui promet un enseignement de qualité à l'école primaire.

SOUS-COMMISSION D'ITALIEN

Les notes attribuées allaient de 04 à 20.

Pour la plupart, les candidats ont révélé un niveau tout à fait satisfaisant. Ils ont su dégager les principales idées des textes, les exposer et les critiquer. Leur capacité à dialoguer a montré une bonne maîtrise de la langue et une connaissance certaine de la civilisation de l'Italie. Certains n'étaient cependant pas préparés, n'ayant pour tout bagage que quelques réminiscences d'une langue vaguement étudiée auparavant ; leur prestation n'a pas été une réussite.

Il est à noter une hausse des résultats aux épreuves de langue facultative par rapport à l'an dernier.

Conseils des interrogateurs aux futurs candidats

- **Présentation :**
 - ne pas mâcher de chewing-gum.

- **Langue :**
 - éviter les fautes graves traduisant une méconnaissance des bases grammaticales : par exemple veiller à accorder les adjectifs, à employer les bons articles et à conjuguer correctement les verbes ;
 - savoir dire les nombres, l'heure, les pourcentages et les années ;
 - reconnaître la forme de politesse (*Lei*) lors de l'entretien et savoir dire « *Mi scusi...* » ;
 - Maîtriser les relatifs, les prépositions, les participes passés irréguliers, l'emploi de *si* signifiant *on*, l'emploi de *piacere*, les noms masculins en *-a* (par exemple *problema*), le pluriel invariable des mots tronqués (du type *città, attività*), le superlatif et les comparatifs ;
 - bien prononcer les accents toniques (*giovane, vedere, bambini, indagine...*) ;
 - s'assurer d'un bagage lexical minimum dans le registre de l'argumentation (par exemple: *i vantaggi, gli inconvenienti, infatti* et autres mots de liaison...).

- **Méthode :**
 - **bien gérer son temps lors de l'interrogation**, ne pas vouloir tout dire dès la première phrase ni la première seconde ; ne pas regarder sans cesse sa montre mais la consulter discrètement ;
 - ne pas paniquer, respirer, savoir qu'on peut s'arrêter quelques secondes sans être sanctionné afin de reprendre ses esprits et de poursuivre son exposé ;
 - ne pas s'excuser sans cesse ;
 - lors de la présentation du texte, **ne pas se contenter de lire ses notes mais regarder les interrogateurs et parler avec eux** ;
 - éviter de paraphraser le texte ;
 - **ne pas faire une explication linéaire du texte** (trop longue) mais en présenter les grandes lignes ;
 - ne pas citer des passages longs mais quelques mots ou expressions significatifs ;
 - éviter les phrases parasites en français ;
 - **ne pas évoquer son expérience personnelle lors de l'exposé initial, la garder pour l'entretien** ;
 - travailler son rythme de lecture afin qu'il ne soit ni trop rapide ni trop lent ;
 - **ne pas se contenter de répondre par oui ou par non lors de l'entretien, savoir argumenter et développer ses idées.**

- **Culture :**
 - **suivre l'actualité** et savoir parler de la presse italienne ;
 - **éviter les lieux communs et les clichés.** Certains candidats se contentent de réponses très vagues, voire naïves : « *il lavoro è un soggetto di attualità* », « *gli uomini e le donne sono uguali* », « *la cucina italiana è buona* »

SOUS-COMMISSION DE PORTUGAIS

Les notes attribuées sont excellentes. En effet, les deux candidates se sont exprimées dans une langue riche et authentique sur le thème proposé, transmettant spontanément des connaissances culturelles. Ce bilinguisme naturel s'explique par l'attachement au pays d'origine de leurs parents. Cette année, encore, le thème proposé a suscité un vif intérêt de la part des étudiants.

SOUS-COMMISSION «LANGUES REGIONALES»

Pour les remarques d'ordre général, on se référera au rapport du jury de la session 2006.

- **Epreuve écrite :**

Les exemples de grammaire devraient relever des différences marquées entre le francique et l'allemand (ce n'est pas le cas par exemple pour la comparaison entre un *in* francique et un *zu* allemand.)

Dans la traduction, il ne faut pas éluder les difficultés en ne traduisant pas certains passages. Il est préférable de proposer une traduction qui, même si elle est partiellement inexacte, sera moins pénalisée que l'absence de traduction.

- **Epreuve orale :**

Les prestations ont été dans l'ensemble très satisfaisantes. Toutefois certains candidats qui maîtrisent mal le dialecte ont une fâcheuse tendance à recourir à l'allemand. D'autres ont confondu les dialectes : ils se sont en effet inscrits à tort en « mosellan », croyant sans doute que l'appellation « francique mosellan » recouvre les différents dialectes parlés dans le département de la Moselle. **Il est attendu des candidats qu'ils fassent la preuve de leur compétence dans la variante dialectale qu'ils ont choisie lors de leur admissibilité : francique rhénan, mosellan ou luxembourgeois.**

EPREUVE D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

1. Présentation générale de l'épreuve

Deux options étaient possibles pour cette épreuve d'admission du concours 2007 : danse ou 1500m.

L'épreuve de danse s'est déroulée à Bar-le-Duc, l'épreuve de course sur 1500m à Nancy.

Les entretiens consécutifs à la prestation de danse ont été organisés dans la même demi-journée dans le prolongement de l'épreuve pratique. En ce qui concerne l'épreuve du 1500m, l'épreuve pratique a eu lieu le matin, les entretiens ont été organisés l'après-midi de manière à laisser aux candidats un nécessaire temps de récupération.

N.B Il est rappelé aux candidats de se conformer strictement à la réglementation du concours concernant l'établissement, l'envoi ou la présentation des certificats médicaux, qu'il s'agisse de certificats de non contre-indication à la pratique de la danse ou du 1500m ou de certificats attestant de l'incapacité du candidat à subir les épreuves, sous peine de se voir éliminer du concours.

2. Les résultats

Concours externe							
	Epreuve physique				Entretien		Moyenne épreuve
	Présents	Moyenne filles	Moyenne Garçons	Moyenne épreuve physique	Présents	Moyenne entretien	Moyenne épreuve du 1500m
1500m	647	10,19	10,94	10,33	653	12,79	11,56
Danse	151	12,83 143 filles	16,67 4 garçons	12,91	151	11,42	12,16

3^{ème} concours							
	Epreuve physique				Entretien		Moyenne épreuve
	Présents	Moyenne filles	Moyenne Garçons	Moyenne épreuve physique	Présents	Moyenne entretien	Moyenne épreuve du 1500m
1500m	35	9,51	11,75	9,88	35	12,79	10,89
Danse	7			6,71	7	10,28	8,49

3. Les épreuves physiques

a) Danse

- à quelques exceptions près, les candidats sont de mieux en mieux préparés à l'épreuve. De gros efforts dans la recherche chorégraphique ont été constatés par le jury. Un tel effort serait également souhaitable au niveau des tenues.

b) 1500m

- le constat d'une meilleure préparation des candidats est aussi patent dans l'épreuve de course. L'épreuve est difficile ; il est impératif que les candidats se préparent sur le long terme.

4. L'épreuve d'entretien

a) Les constats

- Les exposés sont préparés mais ils restent souvent formels. L'analyse de la prestation physique, l'expérience personnelle et l'évocation de l'enseignement de l'EPS dans un futur poste de professeur des écoles sont présentes.
- Les finalités de l'EPS et des éléments de programmes sont énoncés.
- L'exposé consiste souvent en une juxtaposition des ces différents éléments.
- Nombre de candidats restent incapables de mobiliser dans l'entretien des éléments ou des arguments, pourtant développés avec une apparente conviction durant l'exposé.

b) Les attentes du jury

- Les conseils développés dans le rapport du jury 2006 restent d'une totale actualité. Si les candidats ne limitent plus leur exposé à la seule description de ce que devrait être une hypothétique éducation physique et sportive à l'école, s'ils y intègrent l'analyse de leur prestation physique et s'ils parlent de leur expérience personnelle, rares sont ceux qui établissent des liens explicites et cohérents entre ces différents éléments.
- Le jury attend des candidats qu'ils montrent comment quelques éléments précis tirés de leur expérience ou de leur pratique personnelle enrichissent d'une part, leur perception du sens de l'EPS comme discipline scolaire et d'autre part, la mise en œuvre de cet enseignement auprès de leurs futurs élèves.
- Chaque candidat possède une expérience qui, même si elle se réduit à son seul vécu d'élève, peut lui permettre de développer une réflexion réelle et personnelle sur des thèmes aussi divers que le rôle du maître, la motivation de l'élève, la sécurité, la richesse des activités support de l'EPS, l'utilité de la discipline...
- Le bon candidat est celui qui, à travers quelques exemples précis, montre sa capacité à tirer des enseignements de sa pratique, à les analyser et à les mettre en perspective avec une future pratique d'enseignement de l'EPS comme professeur des écoles.